	DÉCLARATION PRÉALABLE **DU SGEN-CFDT ET D'UNSA EDUCATION** **AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL** **« SERVICES ACADÉMIQUES »** **11 octobre 2019**	

Les représentants du Sgen-CFDT et d'UNSA Education ont pris connaissance de l'ordre du jour ainsi que des documents de travail relatifs à la réunion du comité technique des services académiques (CTSA) prévue ce jour, 11 octobre 2019.

Lors des précédentes réunions de cette instance, nos organisations syndicales ont exprimé à de multiples reprises le souhait que puisse être réuni un CTSA inter-académique afin de débattre avec nos collègues de l'académie de Dijon des modalités de mise en œuvre de la réforme territoriale affectant les services académiques de Bourgogne-Franche Comté à compter du 1er janvier 2020.

Après de multiples relances, notre demande de concertation sous un format interacadémique avait, semble-t-il, eu un accord de principe de la part de l'administration selon le compte rendu fait à l'occasion de la réunion du CTSA du 7 mars dernier.

Alors que dans toutes les autres académies concernées, les recteurs ont réuni avant les congés d'été leurs CTSA respectifs sous format interacadémique pour présenter aux représentants des personnels leur future organisation académique, la région académique Bourgogne Franche-Comté s'illustre une fois de plus par son immobilisme.

L'absence d'inscription à l'ordre du jour du seul CTSA programmé pour le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 d'un point consacré à la mise en œuvre de la réforme territoriale constitue à cet égard une provocation et un manquement aux engagements pris antérieurement.

Prenant acte que le calendrier prévisionnel des instances pour le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 transmis aux organisations syndicales prévoit la réunion d'un CTA et d'un CHSCT interacadémique le 26 novembre 2019, faisant l'impasse sur la réunion d'un CTSA sous le même format interacadémique, le Sgen-CFDT et UNSA Education ne peuvent cautionner un tel manquement aux engagements pris par le ministre auprès des organisations syndicales représentées au CTMEN de la tenue d'un dialogue social constructif au sein des académies concernées par ce chantier lourd d'enjeux pour nos collègues.

Le Sgen-CFDT et UNSA Education demandent donc à l'administration de reconsidérer sa position en réunissant dans les plus brefs délais, un CTSA interacadémique afin de pouvoir débattre avec nos collègues de l'académie de Dijon du calendrier et des modalités de mise en œuvre de la réforme territoriale au sein de la région académique Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un dialogue social responsable, constructif et fondé sur la confiance réciproque.

Une fin de non recevoir à cette demande serait un très mauvais signe à destination des personnels et pourrait aboutir à un mouvement social au sein de nos deux académies.

Compte tenu des éléments qui viennent d'être exposés, les élus représentants les personnels au titre du Sgen-CFDT et d'UNSA Education refusent de siéger au CTSA prévu ce jour, 11 octobre 2019.

Ils demandent que cette déclaration soit annexée au compte-rendu de carence de l'instance.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT et d'UNSA Education